

Service conseil Zones alluviales Suivi des effets de la protection

Office fédéral de l'environnement (B. Werffeli) 2002 - 2008

Contexte

Les zones alluviales sont protégées par une ordonnance depuis 1992. Le Service conseil Zones alluviales a développé un concept de suivi pour mesurer la progression de la mise en œuvre et des revitalisations, ainsi que de mesurer l'évolution des systèmes alluviaux.

Objectifs – questions clés

- L'état des zones alluviales est surveillé et comparé à un état de référence
- Les tendances évolutives et les menaces sont décelées à un stade précoce
- L'effet et l'efficacité des mesures de protection est examiné
- Les acteurs importants et les publics sont informés de manière spécifique



Prestations

Identification de questions-clés qui permettent d'évaluer l'évolution de l'inventaire et de répondre aux différents objectifs.

Développement d'indices aptes à répondre aux questions-clés.

Mise au point de méthodes qui permettent de relever les différents indices.

Construction d'une base de données pour stocker les données et calculer les indices de satisfaction.

Première évaluation des résultats.

Référence

Bonnard L., Roulier C., Thielen R., Gsteiger P., Cosandey A.-C., Hausammann A. et Rast S. 2008: "Handbuch Erfolgskontrolle Auen". Biotopinventar BAFU > Auen. Service conseil Zones alluviales/Auenberatungsstelle. Yverdon-les-Bains et Berne. CD.

Roulier C., Bonnard L., Thielen R., Gsteiger P., Cosandey A.-C., Hausammann A., Rast S. et Paccaud G. 2008: "Suivi des zones alluviales - Synthèse des résultats". Yverdon-les-Bains et Berne. 64 pp.